

POUR UN PROTOCOLE ADDITIONNEL AU PIDESC !

PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS,
ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS (1966)

L'enjeu d'une adoption
par l'ONU d'un instru-
ment international de
communication de
plaintes et de suivi plus
efficace pour l'application
du PIDESC

Une collection du
Programme Droits
Humains du Centre
Europe - Tiers Monde
(CETIM)



CETIM

Remerciements

Cette brochure a bénéficié de l'appui de l'Etat de Genève et de la Loterie Romande. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme droits humains du CETIM, lui-même soutenu (décembre 2005) par la Direction du développement et de la coopération - Suisse (DDC), la Ville de Genève, la Ville de Lancy et la Commune de Thônex.

Droit de reproduction

Cette brochure est disponible en français, anglais et espagnol. Sa reproduction et/ou sa traduction dans d'autres langues sont non seulement autorisées mais encouragées, à la condition de mentionner l'édition originale et d'en informer le CETIM.

Pour un Protocole additionnel au PIDESC !

© Centre Europe-Tiers Monde (CETIM)

ISBN : 2-88053-042-3

Genève, février 2006

Graphisme de couverture: Régis Golay

CETIM

6 rue Amat, 1202 Genève, Suisse

Tél. : +41 (0)22 731 59 63

Fax : +41 (0)22 731 91 52

Email : cetim@bluewin.ch

Website : www.cetim.ch

Impression : Imprimerie du Lion, Genève

Brochures déjà parues dans la même collection

- Le droit à l'alimentation (2005)
- Sociétés transnationales et droits humains (2005)

Prochaines brochures de la collection

- Droit à la santé (2006)
- Droit au développement (2006)
- Personnes déplacées (2006)
- Droit au logement (2007)
- Dette extérieure des pays du Sud et ses conséquences sur la jouissance des droits humains (2007)
- Conséquences de la lutte anti-terroriste sur la jouissance des droits humains (2007)

*Le **Programme droits humains** du CETIM se consacre à la défense et à la promotion de tous les droits humains, les considérant totalement indissociables et indivisibles. Il met tout particulièrement l'accent sur les droits économiques, sociaux et culturels et sur le droit au développement, qui demeurent largement délaissés. Il vise notamment à lutter contre l'impunité de leurs multiples violations et à aider les collectivités, groupements et mouvements sociaux qui en sont les victimes à faire entendre leurs voix et valoir leurs droits.*

*Cette **collection** de brochures didactiques souhaite fournir une meilleure connaissance des textes (conventions, traités, déclarations, etc.) et mécanismes officiels existants à toutes celles et tous ceux qui luttent et se mobilisent pour qu'ils soient enfin appliqués.*

Collaboration

Depuis de nombreuses années, le CETIM travaille sur la plupart des thématiques concernant les droits économiques, sociaux et culturels en collaboration étroite avec l'**Association américaine de juristes**.

La présente collection, et cette brochure en particulier, s'appuie largement sur nos réflexions et actions communes.

Site WEB : www.aaj.org.br

SOMMAIRE

Introduction

I. Brève définition de quelques termes

- A) Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- B) Qu'est-ce qu'un protocole facultatif ?

II. Les enjeux

- A) Pour les Etats
- B) Pour les citoyens et les mouvements sociaux

III. Les débats au sein du Groupe de travail de la CDH : le refus d'entrer en matière sur le projet de protocole élaboré par le CODESC

- A) Rappel historique
- B) Première session du Groupe de travail
- C) Deuxième session du Groupe de travail

IV. Commentaires du CETIM sur le projet de protocole du CODESC

- A) Faibles du projet du CODESC
- B) Eléments à retenir pour un protocole se rapportant au PIDESC

Conclusion

V. Annexes

- 1) Texte intégral du PIDESC
- 2) Liste des Etats parties
- 3) Principaux sites de référence